

par

Annie Dumont, T.S.

Étudiante à la maîtrise en service social

Assistante à la recherche

CRI-VIFF

Université Laval

Courriel : annie.dumont.1@ulaval.ca

Geneviève Lessard, T.S.

Professeure agrégée de l'École de service social

Université Laval

Directrice du CRI-VIFF

École de service social

Rhéal Delisle, T.S.

Équipe Famille Enfance Jeunesse

CSSS de la Vieille-Capitale

CLSC de L'Ancienne-Lorette

Kathy Mathieu, coordonnatrice

Table Carrefour Violence Conjugale

Québec Métro

France Paradis

Médecin-conseil

Direction régionale de santé publique de la
Capitale-Nationale

Patricia St-Hilaire, animatrice

ESPACE région de Québec

Julie Ménard, intervenante

Violence Info

Les connaissances de plus en plus avancées sur l'exposition à la violence conjugale (EVC) ont mené à la création de divers outils et programmes visant à réduire au minimum les conséquences de cette exposition. On constate pourtant que le nombre de stratégies de prévention s'adressant aux enfants en général demeure très limité. En effet, plusieurs de ces outils et programmes sont développés pour ceux qui vivent déjà l'EVC. C'est à partir de ce constat qu'un projet a été lancé par la Table Carrefour Violence Conjugale Québec Métro, afin d'évaluer la pertinence et la faisabilité d'une stratégie de prévention primaire de l'EVC s'adressant aux enfants. Après une présentation du contexte dans lequel s'est développé le projet et de la démarche méthodologique, nous exposerons les trois principales catégories d'enjeux relevés : 1) les enjeux qui affectent directement l'enfant, 2) les enjeux qui affectent sa famille et 3) les enjeux reliés aux considérations pratiques d'implantation et d'application de la stratégie de prévention. Les éléments importants de l'analyse seront ensuite repris en conclusion en vue de déterminer des pistes d'intervention et de recherche futures.

Contexte de la recension

En 1995, le gouvernement du Québec s'est doté d'une Politique en matière de violence conjugale, qui stipule que :

« La violence conjugale comprend les agressions psychologiques, verbales, physiques et sexuelles ainsi que les actes de domination sur le plan économique. Elle ne résulte pas d'une perte de contrôle, mais constitue, au contraire, un moyen choisi pour dominer l'autre personne et affirmer son pouvoir sur elle »
(Gouvernement du Québec, 1995 : 23).

Cette politique tient également compte du fait que cette forme de violence s'exerce le plus souvent envers les femmes (Gouvernement du Québec, 1995). Les modifications récemment apportées à la *Loi sur la protection de la jeunesse* montrent aussi la reconnaissance sociale du fait que l'EVC peut, dans certaines situations,

Analyse de la recension des écrits sur les stratégies de prévention des conséquences de l'exposition à la violence conjugale. Enjeux affectant les enfants et les familles. Pistes de réflexion sur l'implantation des stratégies de prévention.

Analysis of the literature review on strategies to prevent the consequences of being exposed to marital violence. Issues for the children and the families. Thoughts on implementing the prevention strategies.

Intervention, la revue de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec.
Numéro 136 (2012.1) : 59-67.

compromettre le développement et la sécurité de l'enfant (Gouvernement du Québec, 2011). On sait maintenant que les enfants exposés à la violence conjugale sont bien plus que des témoins extérieurs des agressions et que cette exposition représente un problème sérieux ayant des conséquences graves sur leur développement sur les plans émotif, relationnel, comportemental, cognitif et scolaire (Lessard, Damant, Brabant, Pépin-Gagné et Chamberland, 2009). La prévention de ces conséquences se fait selon une logique à trois niveaux. La prévention primaire représente une sensibilisation de la population générale à la problématique. La prévention secondaire vise à réduire les effets de l'EVC auprès d'une population à risque. La prévention tertiaire vise à intervenir à la suite de l'apparition de problèmes importants découlant de l'EVC.

Constatant le nombre restreint de stratégies de prévention primaire, la Table Carrefour Violence Conjugale Québec Métro a eu l'idée de développer ou d'adapter un outil de sensibilisation à l'EVC s'adressant directement aux enfants. Pour la réalisation de ce projet, un sous-comité relevant de la Table – désigné dans cet article par le Comité Enfants Exposés – a été mis sur pied en 2010 afin de réunir des acteurs des milieux s'intéressant à la problématique. Les organismes ayant participé aux travaux de ce comité sont : la Table Carrefour Violence Conjugale Québec Métro, le Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale, la Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale, le Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes, Violence Info et ESPACE région de Québec.

Le présent article vise donc à présenter les résultats d'une recension des stratégies préventives traitant de l'EVC et à discuter des enjeux à considérer lors du développement d'une stratégie de prévention primaire. Bien que le Comité Enfants Exposés s'intéresse plus particulièrement à ce niveau de prévention, la recension inclut également des projets de prévention secondaire, étant donné le très petit nombre de stratégies de prévention primaire recensées, mais aussi pour enrichir la discussion des enjeux à prendre en considération.

Méthodes de collecte des données

La collecte des données s'est faite à partir d'une recension systématique des écrits dans les bases de données PsycInfo, ERIC, Pilots Database, Francis, Social Services Abstract, Familia, Erudit et Social Sciences Full Text. Les mots-clés retenus découlent de l'objectif de cette recension d'écrits qui était d'en apprendre davantage sur les stratégies préventives existantes reliées à l'EVC et sur la prise en compte des enjeux lors de leur élaboration et de leur utilisation¹.

De plus, comme les membres du Comité Enfants Exposés étaient conscients qu'il est possible que des stratégies de prévention existent sans qu'elles aient fait l'objet d'une publication scientifique, des informateurs-clés dans les milieux de pratique directement concernés par la problématique ont été identifiés et contactés afin de s'assurer d'une couverture plus exhaustive des outils ou des programmes existants. Les informateurs-clés ciblés étaient les responsables des dossiers de violence conjugale et d'agressions sexuelles de chacune des Agences de la santé et des services sociaux du Québec, les intervenantes jeunesse des 49 maisons d'hébergement du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, la directrice de la Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec et l'Alliance gaspésienne des maisons d'aide et d'hébergement. Toutes ces personnes ont été sollicitées par un courriel les invitant à participer à la collecte de renseignements portant sur la nature des stratégies de prévention utilisées dans leur milieu de pratique ou leur région. Une relance téléphonique a ensuite été effectuée et, au total, huit responsables d'agences de la santé et des services sociaux ainsi que 29 intervenantes jeunesse de maisons d'hébergement ont été appelés par l'auxiliaire de recherche. Ces personnes ont fait part, lors d'entrevues téléphoniques informelles avec l'auxiliaire de recherche, des moyens par lesquels se réalise la prévention de l'EVC dans leur organisme ou leur région, du ou des types de prévention favorisés (primaire, secondaire ou tertiaire), du milieu et de la clientèle ciblée, ainsi que des obstacles rencontrés lors de l'application de ces stratégies de prévention.

Analyse des données

Pour la réalisation de cette recherche, 45 articles scientifiques (principalement des évaluations de programmes de prévention) ont été retenus à partir de la recherche sur les banques de données et sept outils de prévention de l'EVC ont été relevés par le biais des informateurs-clés. Que ce soit par le biais d'articles ou par celui des informateurs-clés, chaque stratégie de prévention recensée a fait l'objet d'une fiche résumée remplie par l'assistante de recherche, reprenant certains éléments importants à considérer selon le Comité Enfants Exposés (description de l'outil, ses objectifs, l'âge et la clientèle visée, le type de problématique considéré, le niveau de prévention, les enjeux pris en compte et les résultats de l'évaluation s'il y a lieu). Pour une liste plus complète de toutes ces références, voir le rapport final de la recherche (Dumont et al., 2012). Puisque l'article vise à examiner la prise en compte des enjeux de la sensibilisation à l'EVC dans les documents analysés, il nous apparaît important de définir comment nous avons évalué cette prise en compte. Une stratégie de prévention était considérée comme tenant compte d'un enjeu lorsque les objectifs poursuivis étaient reliés à cet enjeu. Par exemple, une stratégie qui amène l'enfant à développer un scénario de protection considère l'importance de l'enjeu de sécurité de l'enfant.

Résultats de la recherche documentaire

La première constatation du Comité Enfants Exposés est que, dans le domaine de l'EVC, la prévention primaire est plutôt rare et certains auteurs estiment même qu'aucune stratégie de prévention primaire n'a prouvé jusqu'à maintenant son efficacité pour cette problématique (MacMillan et al., 2008). D'ailleurs, l'analyse du Comité Enfants Exposés démontre que, parmi les stratégies préventives ciblant les effets de l'EVC, seulement neuf visaient à faire de la sensibilisation auprès de la population en général et que, pour sept d'entre elles, cette sensibilisation se faisait auprès des adultes. C'est donc en raison de leur rareté que certaines recherches recensées datent de plusieurs années, surtout si on limite la recherche aux stratégies préventives qui ont été évaluées. Ces recherches demeurent tout de même pertinentes pour documenter les obstacles rencontrés au sujet de la prévention de l'EVC.

La prévention primaire de l'EVC se réalise généralement de façon indirecte, par l'entremise de programmes de prévention de la violence en général ou d'un autre problème social (Côté, Vézina, Cantin-Drouin et Chamberland, 2009). On rejoint les tout-petits par des programmes universels d'aide aux nouveaux parents (Antil, Cantin et Cameron, 1999) et on propose aux 6 à 11 ans des activités leur permettant de développer des habiletés les aidant à faire face à la violence en général, alors que les 12-17 ans bénéficient de programmes se penchant sur la prévention de la violence dans leurs relations amoureuses (Turcotte, Beaudoin et Pâquet-Deehy, 1999).

Concernant ce constat, le Comité Enfants Exposés a pris la décision de s'intéresser aussi à la prévention secondaire dans ce qu'elle peut nous apprendre sur le fonctionnement et les enjeux de la sensibilisation à l'EVC. Par exemple, on sait que la prévention secondaire de l'EVC outille les enfants en favorisant le développement de certains facteurs de protection tels que l'estime de soi, la capacité d'entrer en relation avec les autres et les pratiques parentales positives de la mère, ces facteurs venant atténuer les conséquences de l'EVC sur le développement de l'enfant (Howell, 2011). On peut donc supposer que ces facteurs de protection sont à favoriser dans le développement d'une stratégie de sensibilisation.

1. Les enjeux affectant directement l'enfant

La recherche documentaire a permis de mettre en relief des enjeux reliés aux enfants bénéficiant d'une stratégie de prévention primaire. La sensibilisation des enfants à l'EVC devrait donc prendre en compte leur sécurité, leur permettre de bénéficier d'un filet de sécurité, prévenir le stress engendré par la stratégie préventive choisie, être adaptée à l'âge des enfants à qui l'on s'adresse, porter attention aux risques de mettre l'accent uniquement sur l'enfant et garder en tête que l'EVC risque d'être accompagnée d'autres formes de violence.

Les intervenants amenés à travailler auprès des familles où il y a présence de violence conjugale sont préoccupés par la sécurité des victimes (Lapierre, Lessard et Turcotte, 2004; Lessard et al., 2010) et, en ce sens, une activité de sensibilisation à l'EVC auprès des enfants

doit assurer cette sécurité. Pourtant, lorsqu'on s'adresse à une population plus large, cet objectif devient complexe. En effet, on ne connaît pas toujours bien le contexte familial des enfants à qui l'on s'adresse et les solutions qu'on leur propose pour se protéger de la violence peuvent avoir l'effet inverse. Un enfant utilisant le vocabulaire appris lors d'une activité de sensibilisation pour critiquer les comportements de ses parents risquerait-il ainsi d'augmenter la violence ou de la rediriger vers lui? Dans cette optique, la prévention pourrait aussi ébranler les scénarios de protection mis en place par la mère et l'enfant (Bourassa et al., 2008), les mettant ainsi potentiellement en danger.

Pour répondre à l'enjeu de sécurité, il est aussi nécessaire que l'enfant ait quelqu'un à qui se référer pour ventiler les émotions vécues, poser ses questions ou se confier à la suite de la participation à une activité de sensibilisation. Par exemple, si l'activité prend place dans une école, il faut s'assurer que les différentes personnes-ressources sont en mesure d'accueillir par la suite les questionnements et les possibles divulgations des élèves concernés. Cette considération est d'autant plus importante lorsqu'on sait que les intervenants se sentent souvent peu outillés pour parler de violence conjugale avec les enfants (Arseneau, Lampron, Levaque et Paradis, 2005). Pour ce qui est des neuf stratégies de prévention primaire recensées par le Comité Enfants Exposés, deux seulement tenaient compte de l'importance de cet enjeu, soit le vidéo « Guillaume, Vanessa et les autres » et la trousse de sensibilisation « Quand ça gronde dans ma famille », en amenant l'enfant à cibler les personnes à qui il peut s'adresser en cas de besoin et en donnant des pistes d'intervention aux adultes concernés (Dumont et al., 2012).

L'un des effets non souhaités des interventions préventives est le stress vécu par certains enfants à la suite des interventions. Le contexte dans lequel évoluent les enfants exposés à la violence conjugale, entourés de secrets lourds à porter et de conflits de loyauté (Lessard et al., 2009), rend les enfants craintifs face à leur participation à une activité de sensibilisation (Lampron, Laflamme et Ménard, 2009). L'enfant peut avoir peur d'être étiqueté ou sentir qu'il a la responsabilité de dénoncer ce

à quoi il a été exposé. D'ailleurs, parler de la violence vécue peut aussi être générateur de stress, car l'enfant doit passer outre les barrières qu'il s'est construites et se souvenir des événements (Peled et Davis, 1995). D'autre part, deux des stratégies de sensibilisation relevées par le Comité Enfants Exposés étaient en fait des publicités visant à sensibiliser les adultes aux effets de l'EVC et ne tenaient pas compte du fait qu'un enfant exposé à la violence peut y avoir accès et vivre de vives émotions lors de leur visionnement (Dumont et al., 2012), d'autant plus s'il ne sait pas vers qui se tourner pour échanger sur ce qu'il a vu. En effet, l'utilisation de matériel audiovisuel présentant de la violence familiale ou d'autres types d'abus peut raviver des souvenirs désagréables, tant pour les adultes que pour les enfants (Rabenstein et Lehmann, 2000). De plus, les enfants de moins de 12 ans n'ont pas acquis la pensée abstraite et ne font pas la distinction encore entre le « réel » et le « possible » (Clément et Demont, 2008). On peut donc se demander si le visionnement de scènes de violence pourrait représenter pour eux une perturbation plus qu'une aide.

Il faut également tenir compte d'un autre enjeu important, soit l'âge des enfants à qui l'on s'adresse. En effet, la façon de parler aux enfants de la violence conjugale sera différente d'un groupe d'âge à l'autre. L'utilisation de jeux et d'activités de simulation peut être d'une grande aide pour s'adresser aux enfants de moins de six ans (Arseneau et al., 2005), mais il est également important de tenir compte des impacts sur leur sécurité physique et émotionnelle. On demeurera donc dans un cadre ludique lors des activités de sensibilisation en les amenant, par exemple, à mimer différentes émotions, afin de leur permettre de mieux les reconnaître et de mieux les apprivoiser (Côté, Delisle et Le May, 2004). Pour les six ans et plus, en plus des jeux, les activités structurées auxquelles ils sont habitués en classe peuvent être une bonne façon d'aborder la problématique. Par exemple, leur présenter un livre où le personnage vit une situation similaire à la leur et en discuter avec eux, tout comme le ferait un professeur dans le contexte d'un exercice de lecture, permet entre autres aux enfants de savoir qu'ils ne sont pas seuls à vivre la problé-

matique (Ruderman, 2008). Pour ce qui est des adolescents, ils sont plus facilement touchés par des discussions (Turcotte et al., 1999). Par contre, toutes ces stratégies de prévention doivent être développées par des professionnels connaissant bien la problématique, afin que les enfants puissent à la fois se sentir en sécurité, bénéficier d'un filet de sécurité et ne pas vivre un stress supplémentaire.

Par ailleurs, le fait de cibler l'enfant dans les interventions pour contrer les effets de l'EVC permet, entre autres, de lui enseigner à se protéger lui-même des possibles blessures physiques et émotionnelles. Par exemple, en prévention secondaire, on élabore souvent avec l'enfant des scénarios de protection permettant à l'enfant de trouver un endroit où il sera en sécurité lors d'épisodes de violence à la maison et des personnes à qui il peut se confier (Côté et al., 2004; Ruderman, 2008). Pourtant, en étant ainsi le sujet principal de l'intervention, l'enfant peut avoir l'impression qu'il est la cause du problème ou qu'il est celui qui a la responsabilité de faire cesser la violence. Pour contrer ce risque, il serait pertinent de s'inspirer de certaines stratégies de prévention secondaire qui ont comme objectif d'apprendre aux enfants à ne plus se sentir responsables de la violence conjugale (Côté et al., 2009).

Enfin, il faut aussi savoir qu'il y a des risques importants que les enfants exposés à la violence conjugale soient confrontés à d'autres formes de violence, comme les mauvais traitements directs. En effet, une étude américaine sur la polyvictimisation met en évidence que 56,8 % des enfants exposés à la violence conjugale ont aussi vécu, au cours de leur vie, des mauvais traitements (Hamby, Finkelhor, Turner et Ormrod, 2010). Il est donc primordial, lorsqu'on s'adresse à des enfants, de rester ouvert à toutes les difficultés qu'ils pourraient rencontrer, en plus de l'EVC. Une stratégie de prévention primaire sensible à cette réalité permettrait de cibler plus rapidement les enfants les plus vulnérables.

2. Les enjeux affectant la famille de l'enfant

L'une des conditions gagnantes des stratégies de prévention est l'implication des parents. On sait par exemple qu'un enfant a plus de chance d'utiliser les acquis faits lors d'une activité

de sensibilisation s'il est incité à discuter des concepts importants avec un parent (Antil et al., 1999). De plus, dans le cadre d'une activité de sensibilisation à l'EVC, il est préférable que les deux parents, dans la mesure où ils ont des droits parentaux en regard de l'enfant, soient au courant du fait que leur enfant participe à une telle activité et donnent leur accord (Côté et al., 2004; Lampron et al., 2009). On évite ainsi de contribuer encore davantage au conflit de loyauté (Peled et Davis, 1995). L'implication des parents contribue également à l'atteinte des objectifs puisqu'ils sont les premières personnes qui peuvent améliorer la qualité de vie de l'enfant et prévenir l'utilisation de la violence (Cavanagh, Hewitt et Anderson, 1999). Si la sensibilisation des enfants à l'EVC peut avoir des bénéfices sur les parents qui, en discutant avec les enfants, se verraient eux-mêmes sensibilisés à la violence conjugale, elle peut par ailleurs créer un stress dans la famille qui serait confrontée, pour la première fois ouvertement, à la violence existante et à ses conséquences (Peled et Davis, 1995).

Toutefois, comme la violence conjugale s'exerce plus souvent envers les femmes (ministère de la Sécurité publique, 2011), l'implication de la mère dans l'intervention préventive est souvent plus facile que celle du père, entre autres en raison de l'enjeu de sécurité déjà mentionné (Lapierre et al., 2004). Dans le cadre d'une stratégie de prévention primaire, on ne sait pourtant pas comment la mère peut réagir, surtout si elle n'a pas été informée suffisamment sur ce qui est abordé par le programme. Dans le souci qu'elle puisse renforcer les apprentissages de l'enfant, qu'elle comprenne mieux ses réactions, et donc qu'elle puisse constituer un possible filet de soutien pour son enfant, il est important qu'elle connaisse le contenu de l'activité de sensibilisation proposée (Peled et Davis, 1995).

En ce qui a trait au père, s'il s'agit du conjoint qui exerce de la violence conjugale, son implication peut s'avérer alors plus complexe dans les stratégies de sensibilisation. En effet, le risque qu'il refuse que son enfant participe à l'activité, qu'il envoie un double message à l'enfant en regard de sa participation ou que l'activité soit utilisée comme un déclencheur de la violence envers la mère ou l'enfant existe-t-il?

Certains considèrent que si l'on veut véritablement associer le conjoint qui exerce de la violence conjugale à une quelconque intervention préventive, celui-ci doit d'abord entreprendre une démarche de reconnaissance et d'arrêt de sa violence (Fortin, avec la collaboration de Vaillant, Dupuis, et Préfontaine, 2005). Cette condition est toutefois difficile à remplir lorsqu'on parle de prévention primaire. Afin de répondre à cet enjeu, on peut orienter la prévention sur des activités favorisant les facteurs de protection de façon plus générale plutôt que de cibler la violence conjugale de front. En diminuant ainsi les résistances du parent qui exerce la violence, on permet à tous les enfants de bénéficier de l'intervention de façon plus sécuritaire.

3. Les enjeux reliés aux considérations pratiques de l'implantation et de l'application de la stratégie préventive

L'école semble l'endroit idéal pour toucher un grand nombre d'enfants, à moindre coût et éviter de stigmatiser certaines populations (Normandeau, Damant et Rinfret-Raynor, 2004). La confidentialité n'y est pourtant pas garantie (Groves et Gewirtz, 2006) et le personnel scolaire peut être inquiet de voir arriver une nouvelle stratégie de prévention, considérant parfois que le besoin n'est pas assez présent. Le fait qu'un programme ait déjà été évalué et qu'il ait démontré que les enfants n'en ressortent pas avec plus de peur et de difficultés qu'avant permet alors de diminuer ces inquiétudes (Normandeau et al., 2004).

Les évaluations de stratégies préventives ne sont pourtant pas systématiques (Campeau et Berteau, 2007; Turcotte et al., 1999). De plus, une évaluation solide des impacts reste illusoire. En effet, le but ultime d'une stratégie de prévention est que l'enfant utilise les acquis dans une éventuelle situation de violence. Personne n'a pourtant l'assurance qu'en situation réelle, ce sera le cas et l'évaluation des impacts en est donc difficilement réalisable (Hébert, Lavoie, Piché et Poitras, 1999). De plus, les acquis sont parfois plus difficiles à maintenir pour les enfants vivant encore de la violence à la maison (Cavanagh et al., 1999), ce qui peut avoir un impact sur l'évaluation de la stratégie de prévention utilisée.

Conclusions et pistes de réflexion

Avant même de tirer des conclusions de la recherche documentaire, il faut s'attarder au fait que, si la reconnaissance des impacts de l'EVC est de plus en plus grande, la sensibilisation sur cette problématique est présentement au niveau où se trouvait la sensibilisation sur les abus sexuels des enfants il y a 10 ans (Bock, 2007). Ce constat peut, entre autres, s'expliquer par la reconnaissance plus récente du problème (Arseneau et al., 2005). Pourtant, malgré le fait que les enjeux soulevés plus haut rendent la sensibilisation des enfants à l'EVC complexe à réaliser, il n'en demeure pas moins qu'il est important de s'y attarder. L'EVC est un problème social important, entraînant des coûts majeurs pour la société (Riendeau et Monastesse, 2007), en plus d'avoir des conséquences directes sur le quotidien des enfants exposés qui ne peuvent, sans une stratégie de prévention adéquate, briser l'isolement et le silence dans lequel ils se trouvent (Lessard et al., 2009).

L'analyse des stratégies de prévention existantes permet donc d'établir quelques pistes de réflexion entourant les conditions auxquelles devrait idéalement répondre une stratégie de prévention primaire abordant l'EVC. Tout d'abord, il nous apparaît essentiel de travailler surtout au renforcement des facteurs et des stratégies de protection. On sait par exemple que les enfants exposés qui possèdent de bonnes compétences sociales peuvent être moins isolés socialement et sont moins à risque de développer des troubles intériorisés et extériorisés (Gewirtz et Edleson, 2007). Les compétences parentales du parent non-agresseur constitue aussi un facteur de protection important dans la mesure où elles permettent à l'enfant de demeurer dans son rôle d'enfant (Gewirtz et Edleson, 2007). De plus, il est primordial que la stratégie de prévention choisie ne place pas l'enfant, ou même le parent victime, dans une position pouvant augmenter la violence subie. Une bonne façon d'assurer la sécurité de l'enfant consiste à travailler avec des adultes accompagnateurs avant, pendant et après l'intervention afin de permettre la reconnaissance de cas, l'accompagnement de l'enfant dans la démarche préventive et le suivi post-intervention

(Arseneau et al., 2005; Ruderman, 2008). Il est également important que ces personnes connaissent bien la problématique de l'EVC et qu'elles soient en mesure de dépister aussi les autres formes de violence subies par l'enfant. Ces personnes doivent également collaborer étroitement avec les parents et les impliquer afin qu'ils puissent être en mesure d'accompagner leur enfant. Le fait d'impliquer les parents permet aussi de les rassurer sur le contenu et les objectifs de l'activité de prévention.

Par ailleurs, nous avons déjà soulevé le défi lié au fait que certains parents peuvent être moins ouverts à ce que leur enfant entende parler de la violence conjugale. C'est pourquoi nous pensons que le fait de travailler sur les facteurs de protection constitue un bon choix puisque les parents, même ceux qui sont aux prises avec de la violence conjugale et qui reconnaissent plus ou moins la problématique, souhaitent généralement que leur enfant se développe harmonieusement et que la relation avec celui-ci soit agréable (Bourassa et al., 2008). D'ailleurs, une bonne stratégie de prévention devrait prévoir l'impact possible sur les autres membres de la famille. Par exemple, quels questionnements risquent ensuite de faire surface dans les échanges entre l'enfant et ses parents ou avec ses frères et sœurs? Est-ce que le fait de discuter de ces aspects risque d'aider l'enfant à se protéger? Comment ces échanges peuvent-ils être dirigés afin d'assurer la sécurité de l'enfant? Comment les parents sont-ils préparés à ces échanges?

Bref, une meilleure connaissance des enjeux de la prévention de l'EVC peut aider les intervenants de différents milieux de pratique à affiner leur jugement critique et à être mieux sensibilisés à la problématique, tout en leur donnant une base pour le développement d'interventions préventives.

Au terme de cette analyse, le Comité Enfants Exposés constate, en réponse à la question de départ, qu'il serait effectivement pertinent de développer une stratégie de prévention primaire en regard de l'EVC. Mais l'élaboration et l'implantation d'une telle stratégie devraient tenir compte des enjeux soulevés dans cet article. Il est également essentiel de prévoir, comme pour tout nouveau projet comportant des enjeux pour la clientèle ciblée, une évaluation

approfondie documentant tant l'implantation de la stratégie que ses effets sur les acteurs concernés.

Descripteurs :

Table Carrefour Violence Conjugale Québec Métro.
Comité Enfants Exposés // Violence entre conjoints - Québec (Province) // Violence entre conjoints - Prévention // Enfants de femmes victimes de violence - Psychologie

Marital violence - Quebec (Province) // Marital violence - Prevention // Children of abused wives - Psychology

Note 1 : Descripteurs utilisés selon chacune des dimensions de la question examinée

Clientèle ciblée	children, youth enfants, adolescents.
Problématique	abuse, aggression, child abuse, violence, victimization, family violence, domestic violence, intimate partner violence, exposure to domestic violence violence envers les enfants, violence conjugale, exposition à la violence conjugale.
Stratégies de prévention	school violence-prevention, prevention program, primary prevention, prevention tools violence dans les écoles-prévention, prévention primaire, programme, outils de prévention, sensibilisation.
Enjeux	ethical issues, moral, ethics, security enjeux éthiques, morale.

Références

- Antil, T., Cantin, S., et Cameron, S. (1999). *Promotion et prévention en matière de violence conjugale. Une démarche d'évaluation*. Québec : Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Arseneau, L., Lampron, C., Levaque, R., et Paradis, F. (2005). *La violence conjugale : activité de sensibilisation – Les enfants (0-12 ans) exposés à la violence conjugale : projet d'intervention concertée et intersectorielle dans la région de Québec*. Québec : Direction régionale de santé publique.
- Bock, B. (2007). *Combining child abuse prevention strategies: Safe from the Start training and the Great Beginnings program. A grant proposal*. State University, Long Beach, California.
- Bourassa, C., Robinson, J., Lessard, G., Turcotte, P., Lavergne, C., Damant, D., et Flynn, C. (2008). La maternité et la paternité en contexte de violence conjugale, dans C. Parent, S. Drapeau, M. Brousseau et E. Pouliot (Eds.). *Visages multiples de la parentalité*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Campeau, P., et Berteau, G. (2007). *Points de vue de gestionnaires sur l'insertion, la réalisation et le maintien d'un programme d'intervention de groupe auprès d'enfants exposés à la violence conjugale*. Montréal : Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes.
- Cavanagh, J., Hewitt, L., & Anderson, D. (1999). *Supporting children and young people affected by family violence: Southern Life STAR (Safe Talk About Rights) Program*. Melbourne: Victoria Department of Human Services.
- Clément, C., et Demont, É. (2008). *Psychologie du développement en 20 fiches*. Paris : Dunod.
- Côté, I., Delisle, R., et Le May, F. (2004). *Guide d'intervention de groupe auprès des enfants exposés à la violence conjugale et de leurs mères, "Ensemble on découvre"*. Québec : CLSC Sainte-Foy – Sillery Laurentien.
- Côté, I., Vézina, J.-F., Cantin-Drouin, M., et Chamberland, A. (2009). Prévention et traitement en matière d'exposition à la violence conjugale, dans M.-E. Clément et S. Dufour (Eds.). *La violence à l'égard des enfants en milieu familial*. Anjou : Les Éditions CEC.
- Dumont, A., Delisle, R., Mathieu, K., Lessard, G., St-Hilaire, P., Paradis, F., et Ménard, J. (2012). *L'exposition à la violence conjugale : les défis d'en parler de façon sécuritaire aux enfants*. Québec : Table Carrefour Violence conjugale Québec Métro.
- Fortin, A., avec la collaboration de Vaillant, L., Dupuis, F., et Préfontaine, È. (2005). *Venir en aide aux enfants exposés à la violence conjugale : une action multiscible*. Montréal : L'Escale pour elle.
- Gewirtz, A. H., & Edleson, J. L. (2007). Young Children's Exposure to Intimate Partner Violence: Towards a Developmental Risk and Resilience Framework for Research and Intervention, *Journal of Family Violence*, 22, 151-163.
- Gouvernement du Québec (1995). *Politique d'intervention en matière de violence conjugale. Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale*. Québec : Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Gouvernement du Québec (2011). http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2etfile=/P_34_1/P34_1.html.

- Groves, B. M., et Gewirtz, A. H. (2006). Interventions and Promising Approaches for Children Exposed to Domestic Violence. In M. M. Feerick et G. B. Silverman (Eds.), *Children exposed to violence*: 107-135. Baltimore: Paul H. Brookes Publishing.
- Hamby, S., Finkelhor, D., Turner, H., & Ormrod, R. (2010). The overlap of witnessing partner violence with child maltreatment and other victimizations in a nationally representative survey of youth. [Feature], *Child Abuse et Neglect*, 34 (10), 734-741.
- Hébert, M., Lavoie, F., Piché, C., et Poitras, M. (1999). *Programme ESPACE : Évaluation des acquis des élèves*. Québec : Conseil québécois de la recherche sociale.
- Howell, K. H. (2011). Resilience and psychopathology in children exposed to family violence, *Aggression and Violent Behavior*, 16, 562-569.
- Lampron, C., Laflamme, J., et Ménard, J. (2009). *Développement, expérimentation et évaluation d'une intervention individuelle auprès des enfants exposés à la violence conjugale*. Québec : Services en évaluation Christiane Lampron et Violence Info.
- Lapierre, S., Lessard, G., et Turcotte, D. (2004). La séparation dans un contexte de violence conjugale : quels sont les défis pour l'intervention auprès des enfants? Dans M.-C. Saint-Jacques, D. Turcotte, S. Drapeau et R. Cloutier (Eds.), *Séparation, monoparentalité et recomposition familiale. Bilan d'une réalité complexe et pistes d'action*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Lessard, G., Damant, D., Brabant, L. H., Pépin-Gagné, J., et Chamberland, A. (2009). L'exposition à la violence conjugale, dans M.-E. Clément, S. Dufour, K. Baril et al. (Eds.), *La violence à l'égard des enfants en milieu familial* : 79-92. Anjou : Les Éditions CEC.
- Lessard, G., Flynn, C., Turcotte, P., Damant, D., Vézina, J.-F., Godin, M.-F., Paradis, F., Delisle, R., Alcedo, Y., Juneau, L., Rock, L., & Rondeau-Cantin, S. (2010). Child Custody Issues and Co-occurrence of Intimate Partner Violence and Child Maltreatment: Controversies and Points of Agreement Amongst Practitioners, *Child and Family Social Work*, 15 (4), 492-500.
- MacMillan, H. L., Wathen, N. C., Barlow, J., Fergusson, D. M., Leventhal, J. M., & Taussig, H. N. (2008). Interventions to prevent child maltreatment and associated impairment, *The Lancet*, 373 (9659), 250-266.
- Ministère de la Sécurité publique (2011). Statistiques 2009 sur la criminalité commise dans un contexte de violence conjugale au Québec : <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/publications-statistiques-police/statistiques-violence-conjugale0/violence-conjugale-2009/5059.html>.
- Normandeau, S., Damant, D., et Rinfret-Raynor, M. (2004). *La diffusion des programmes de prévention de la violence à l'école*. Montréal : Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes.
- Peled, E., & Davis, D. (1995). *Groupwork With Children of Battered Women*. Thousand Oaks: SAGE Publications, Inc.
- Rabenstein, S., & Lehmann, P. (2000). Mothers and Children Together: A Family Group Treatment Approach. In R. Geffner, P. G. Jaffe & M. Sudermann (Eds.). *Children Exposed to Domestic Violence. Current Issues in Research, Intervention, Prevention, and Policy Development*. New York: Haworth Maltreatment et Trauma Press.
- Riendeau, L., et Monastesse, M. (2007). *Permettre aux femmes victimes de violence conjugale ou en difficulté de vivre en toute sécurité*. Montréal : Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale, Fédération de ressource d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec.
- Ruderman, R. (2008). *The unidentified victim: an illustrated book for African-American children who have witnessed domestic violence*. Alliant International San Francisco University, California.
- Turcotte, D., Beaudoin, G., et Pâquet-Deehy, A. (1999). *Les pratiques d'intervention auprès des enfants et des adolescents exposés à la violence conjugale*. Québec : Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes.